Résolution 9 : SSP-VPOD

Solidarité avec les femmes palestiniennes

Le congrès féministe de l'USS exprime sa profonde solidarité avec les femmes et les personnes appartenant aux minorités de genre à Gaza, victimes d'une crise humanitaire sans précédent, en raison des bombardements, du blocus et la destruction des infrastructures civiles.

Tenant compte des considérations suivantes

- 1. Selon ONU Femmes¹, depuis le début du conflit en octobre 2023, environ 28 000 femmes ont été tuées à Gaza, dont beaucoup sont des mères, qui laissent derrière elles de nombreux enfants orphelins. Beaucoup sont veuves. Plus d'un million de femmes et de filles n'ont pas accès à la nourriture et à l'eau potable, ce qui entraîne des conséquences particulièrement dramatiques pour les femmes enceintes et allaitantes. Elles n'ont pas accès aux toilettes ou aux produits d'hygiène menstruelle. Les femmes doivent accoucher sans eau, sans anesthésie, sans électricité, dans des conditions d'extrême précarité. Les violences sexuelles et sexistes sont en augmentation, notamment en raison de la vie dans des abris surpeuplés et dépourvus d'intimité.
- 2. La destruction systématique des infrastructures de soins et du personnel médical empêchent une prise en charge décente des grossesses et des accouchements mettant en danger la vie des mères et des enfants. La famine provoquée par le blocus rend l'allaitement difficile, voire impossible prétéritant les chances de survie des nouveau-nés.
- 3. Les violences physiques, sexuelles et psychologiques sont exacerbées par la guerre et l'effondrement des structures de protection, les souffrances et les violences subies par les minorités de genre sont souvent invisibilisées dans les contextes de guerre et de crise humanitaire.

Le Congrès féministe de l'USS exige :

- Un cessez-le-feu effectif et permanent, ainsi que le respect du droit humanitaire international ;
- La fin du blocus et l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire, alimentaire, médicale, mais aussi l'accès à l'eau et aux produits d'hygiène intime ;
- Le soutien de la Suisse aux ONG qui œuvrent en faveur des femmes et des minorités de genre et leur implication dans le processus d'auto-détermination du peuple palestinien, conformément à la résolution 1325 de l'ONU;
- L'amplification de l'accueil sur notre territoire des enfants blessés et de leurs familles afin qu'ils puissent bénéficier de soins adéquats ;
- La levée des restrictions imposées à l'UNRWA et la restauration du financement complet à l'UNRWA, qui joue un rôle crucial dans la protection des droits fondamentaux des femmes et des minorités de genre.

Solidarité avec les femmes palestiniennes. Solidarités avec les femmes du monde entier. Solidarité queer partout et toujours!

¹ https://www.unwomen.org/en/news-stories/news/2025/05/un-women-estimates-over-28000-women-and-girls-killed-ingaza-since-october-2023